



Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Séance du 19 juin 2014

DECLARATION PREALABLE

L'Ecole, notre Ecole n'est pas en dehors de la société. Elle en est une partie intégrante. Les murs, les grilles qui entourent les cours et les bâtiments scolaires n'isolent pas et ne séparent pas du monde. Cela est heureux car il s'agit de préparer les enfants, les jeunes à habiter ce monde et y construire leur place de citoyens actifs et émancipés.

Mais nous le savons, toute médaille possède son revers. Et si l'Ecole n'est pas isolée, elle n'est pas non plus protégée du monde, de ses agressions, de ses violences. Si notre Ecole veut tordre le cou aux mauvais résultats que l'on enregistre depuis plus de 20 ans et devenir l'Ecole de la réussite pour tous, elle se doit d'être une Ecole de la bienveillance et du bien-être.

Pour les élèves bien entendu, car c'est chacun d'eux qui doit s'épanouir, réussir et se réaliser grâce à l'Education. Mais comment se consacrer aux enfants, si les personnels eux-mêmes sont en souffrance ? Nous le savons tous, la première souffrance des enseignants et des personnels d'éducation est la difficulté, l'échec des élèves. Nous en sommes persuadés, pas un enseignant, pas un CPE, pas un agent administratif, pas une infirmière, un médecin ou une assistante sociale scolaires, pas un chef d'établissement, pas un inspecteur ne se réjouit de l'échec des élèves et tous agissent au mieux pour lutter contre.

Pour autant leur action n'en sera que renforcée que si eux-mêmes travaillent dans la sérénité. Si leur propre santé physique, morale, environnementale est assurée, si leur bien-être au travail est garanti, si tout est mis en œuvre pour limiter, réduire les tensions, les pressions. Comment repérer les causes du mal être des personnels ? Comment agir –et au plus tôt- pour apaiser les relations entre collègues, avec les élèves, avec les familles, avec la hiérarchie ? Comment rendre les conditions de travail compatible avec notre volonté d'un monde professionnel éducatif épanouissant ? La mise en place des CHSCT a cette ambition et c'est sur ces questions que nous devons réfléchir et imaginer des pistes de réponse.

L'ordre du jour appelle le bilan de deux ans de CHSCT en Seine-Maritime. La mise en route a été longue, la reconnaissance de cette instance n'est pas encore parfaite. Néanmoins, nous souhaitons souligner les avancées qui ont eu lieu. En effet, les formations sur les RPS menées cette année en liaison avec la MGEN ont été de qualité et ont concerné les membres des CHSCT et les cadres de l'éducation nationale du Département.

Certaines situations de collègues soutenus par nos organisations syndicales ont pu être examinées par vos services avec une écoute attentive en mesurant les conséquences sur les Risques Psycho Sociaux. Nous tenons également à saluer le travail de nos collègues médecins de prévention, assistantes sociales, psychologues qui agissent au quotidien pour accueillir, écouter, orienter les collègues en souffrance. Nous espérons que leurs alertes continueront à être traitées avec tout le sérieux nécessaire à la préservation de la santé des agents de l'éducation nationale.

Il reste cependant beaucoup à faire et nous espérons que les élections professionnelles qui s'annoncent ne seront pas synonymes de surenchères mais de la poursuite d'un travail concerté entre les représentants du personnel et vos services dans l'intérêt de tous nos collègues, quelle que soit leur catégorie d'emploi.

« J'ai décidé d'être heureux, parce que c'est bon pour la santé » disait Voltaire.

Dans l'Education encore plus qu'ailleurs –parce que nous devons être exemplaires pour les enfants qui nous sont confiés- bien-être et santé au travail doivent devenir une réalité.